

## COMMUNE DE L'ÉTOILE

### CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 18 septembre 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

**Présents** : Mmes M. DULLIN – M. ROUSSOT – I. THEVENET – R. JAMES-INGRAND –  
MM. J-G. ROBLIN – P. BAZIN – Q. PLUBELLE

**Excusés** : M. CONDEMINE – E. GOYDADIN (pouvoir à M. ROUSSOT) – A. CHAMBARD (pouvoir à Q. PLUBELLE) – J. PISKIN (pouvoir à M. DULLIN)

**Absente** : S. BENOIST

**Secrétaire de séance** : J-G. ROBLIN

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 28 août 2024.

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### SUBVENTION DETR 2025

**N° 24/24**      Considérant qu'il convient de procéder aux travaux de toiture de l'école élémentaire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **ADOpte** les travaux de réfection de la toiture de l'école et arrête les modalités de financement de 29 888.60 € HT
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**DEVIS TOITURE EGLISE : la commune a reçu un devis pour la réfection de la toiture de l'église. Il s'élève à 157 154.16 € TTC (hors travaux de maçonnerie).**

**La commune a décidé de ne pas retenir ce projet d'investissement pour l'année 2025.**

La réunion est levée à 22h50.

Prochaine réunion le mercredi 16 octobre à 20h.

Le secrétaire de séance

Le Maire